

CONTRAT A TERME SUR DIVIDENDES D' ACTIONS

TAILLE DU CONTRAT	Les paiements de dividendes par rapport à une taille de contrat de 10.000 actions
QUOTITÉ DE NÉGOCIATION	10.000
MODE DE COTATION	Euro par action US Dollar par action
ECHELON MINIMUM DE COTATION ("TICK" ET VALEUR)	EUR 0,0001 (EUR 1,00 par contrat) USD 0,0001 (USD 1,00 par contrat)
ECHÉANCES	6, 12, 18, 24, 30, 36, 42, 48, 54 et 60 mois (du cycle décembre pour les sous-jacents non américains à échéances annuelles ; du cycle juin-décembre pour les sous-jacents non américains à échéances biannuelles ; du cycle janvier pour les sous-jacents américains)
INTRODUCTION DE NOUVELLES ÉCHÉANCES	L'ouverture d'une nouvelle échéance est effectuée le premier jour de bourse suivant la clôture d'une échéance
NÉGOCIATION HORS CARNET	Négociation de bloc (<i>Large-in-Scale Facility</i>)
HORAIRE DE NÉGOCIATION	Carnet d'ordres central: 09:00 – 17:30 CET (09h00 à 12h00 CET à l'échéance) Négociation de bloc: 07:00 – 18:30 CET (07h00 à 18h30 CET à l'échéance)
MARCHÉ DE COTATION	Paris
SYSTÈME DE NÉGOCIATION	UTP
ALGORITHME	Le carnet d'ordres central est régi par un algorithme de négociation accordant la priorité aux facteurs prix-temps
DATE D'ÉCHÉANCE	12h00 à l'heure de Paris, le troisième vendredi du mois d'échéance. Si le troisième vendredi n'est pas un jour de bourse, le dernier jour de négociation de l'échéance sera le dernier jour de bourse précédant le troisième vendredi
DÉNOUEMENT	Règlement d'une différence en espèces basée sur l'EDSP
JOUR DE RÈGLEMENT DU DÉNOUEMENT	Le premier jour de bourse suivant la clôture d'une échéance
COURS DE LIQUIDATION ("EXCHANGE DELIVERY SETTLEMENT PRICE" - EDSP)	Le jour de l'échéance le troisième vendredi du mois, Euronext établit le cours de liquidation à 12:00 CET calculé avec quatre décimales après la virgule. Ce cours de liquidation est égale à la valeur cumulative des dividendes ordinaires déclarés par la société concernée, sans ajustement pour les retenues d'impôt à la source, les crédits d'impôt ou les remboursements d'impôt. Les dividendes ordinaires déclarés sont pris en compte si leur date de détachement se trouve sur ou entre le début et la date finale de la période de référence d'un an de

	l'échéance considérée. Pour les sous-jacents non américains, la période de référence commence au premier jour de bourse suivant le troisième vendredi de décembre et s'achève au troisième vendredi de juin (6 mois après) ou au troisième vendredi de décembre (un an après). Pour les sous-jacents américains, la période de référence commence au jour suivant le troisième vendredi de janvier et s'achève au troisième vendredi de janvier l'année suivante.
CHAMBRE DE COMPENSATION	LCH S.A.

***NOTE: LES CARACTERISTIQUES DECRITES DANS LA PRESENTE FICHE SONT CELLES QUI S'APPLIQUENT A
COMPTE DU 13 SEPTEMBRE 2019 ET SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE MODIFIEES.***